

Orange

28-29 novembre 2017

Observatoires départementaux DT/DICT Poitou-Charentes



P FILLAUD TEXIER

Responsable Qualité Porcessus Dommages au réseau  
Unité d'intervention Limousin Poitou-Charentes



ion Orange

# Sommaire

statistiques

DT DICT

dommages

géoréférencement

annexes / rappels :

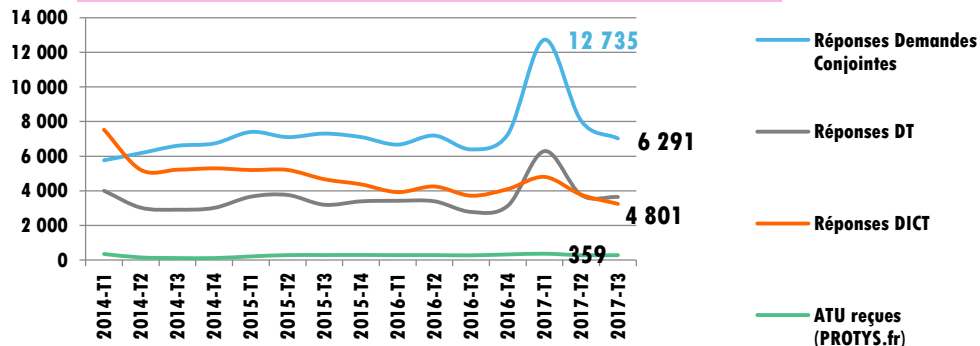
amélioration continue des ZIO

ALO assistance à la localisation d'ouvrages

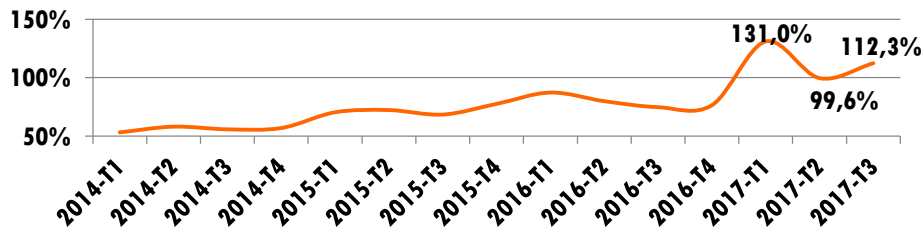




## Dossiers traités en région limousin poitou charentes



## Ratio DT / DICT en LPC



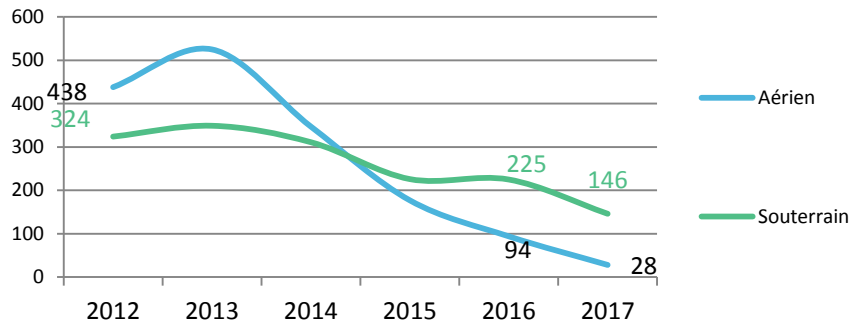
	RDC	RDT	RDICT	ATU reçus
	POITOU CHARENTES = 4/7ème des volumes			
2016-T1	3 809	1 954	2 240	158
2016-T2	4 109	1 937	2 426	159
2016-T3	3 651	1 585	2 122	152
2016-T4	4 151	1 789	2 342	181
<b>TOTAL 2016</b>	<b>15 719</b>	<b>7 265</b>	<b>9 130</b>	<b>650</b>
2017-T1	7 277	3 595	2 743	205
2017-T2	4 594	2 146	2 155	155
2017-T3	4 014	2 080	1 851	158
<b>TOTAL 2017</b>	<b>15 885</b>	<b>7 821</b>	<b>6 750</b>	<b>519</b>

- mise à jour mensuelle des ZIO sur Guichet Unique
- Les délais de réponses ORANGE dans les temps réglementaires 99,98%

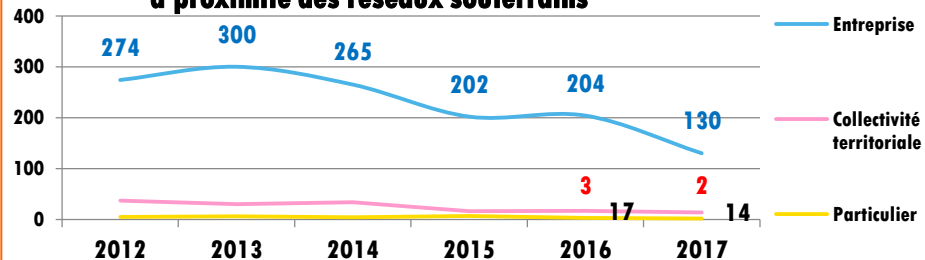
# statistiques : dommages en POITOU CHARENTES



Evolution des dommages sur le réseau d'Orange lors de Travaux Publics



Ventilation des dommages par ateur à proximité des reseaux souterrains



Type de réseau	Souterrain

1er semestre 2016	Poitou Charentes
DOMMAGES_TP SOUTERRAINS	146
DOMMAGES_TP AERIENS	28

Nb dossier	2016			2017		
	Collectivité territoriale	Entreprise	Particulier	Collectivité territoriale	Entreprise	Particulier
16		4	40		3	25
17		6	90	1	2	50
79		2	23		3	21
86		5	51	2	6	34
<b>Total général</b>		<b>17</b>	<b>204</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>130</b>

# statistiques : Géo référencement d'Ouvrages



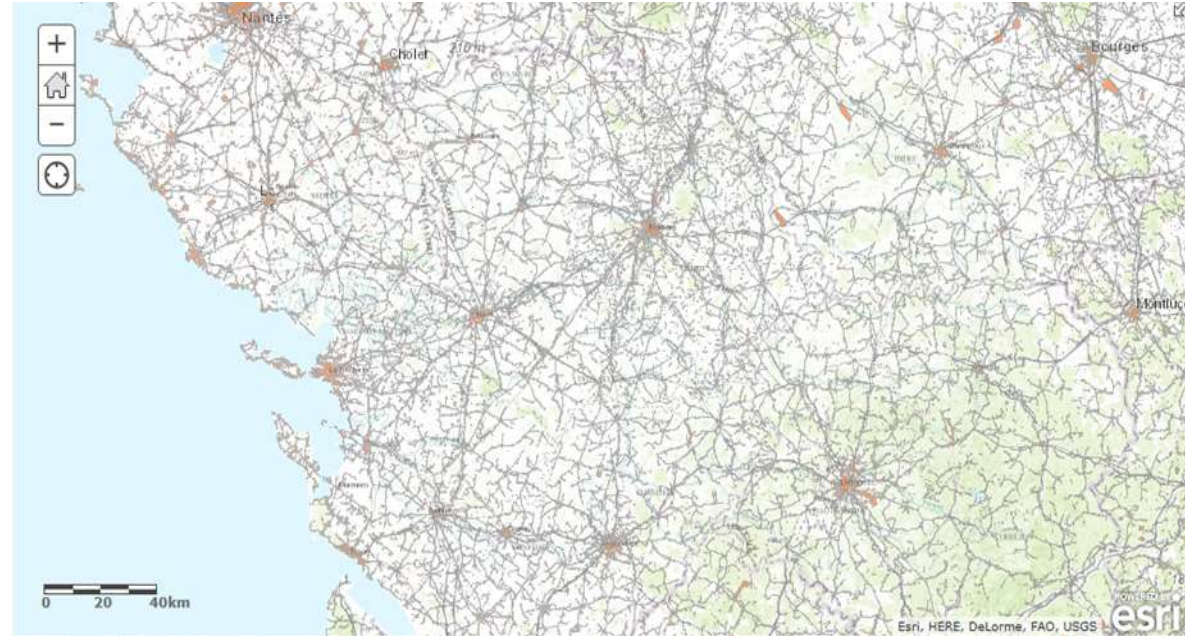
20% des chantiers représente 80% du linéaire

	TOTAL géolocalisé / département		dont 1er semestre 2017	
	nb chantiers	ml	nb chantiers	ml
16-charente	142	27 291	55	2047
17-Charente maritime	769	158 832	186	12317
79-Deux sèvres	252	61 842	29	5972
86-Vienne	112	66 231	24	6175
<b>TOTAL Poitou-Charentes</b>	<b>1 275</b>	<b>314 196</b>	<b>294</b>	<b>26511</b>

# annexes et rappels

1-amélioration continue des  
ZIO zones d'implantation  
d'ouvrage

2 – ALO assistance à la  
localisation d'ouvrage



*les zones d'implantation d'ouvrages en POITOU CHARENTES  
déclarées sur le Guichet Unique*

# 1 - amélioration continue des ZIO



## Mise à jour des ZIO (ORANGE + Filiales)

Processus automatisé et industrialisé pour une mise à jour **mensuelle**, traitement sur l'ensemble des réseaux souterrains (580 000km)

les ZIO concernent strictement le réseau souterrain conformément à la réglementation en vigueur (\*), réseau exploité par ORANGE (propriétaire ou pas)

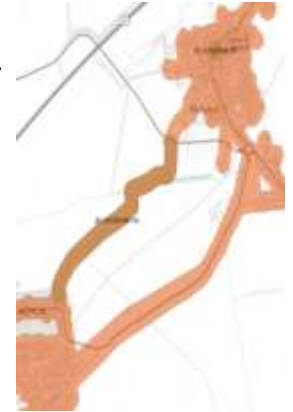


### pas de ZIO sur le guichet unique

- ✓ si **pas de réseau ORANGE**
- ou
- ✓ si présence de réseau **aérien seul**

### ZIO déclarée sur le guichet unique

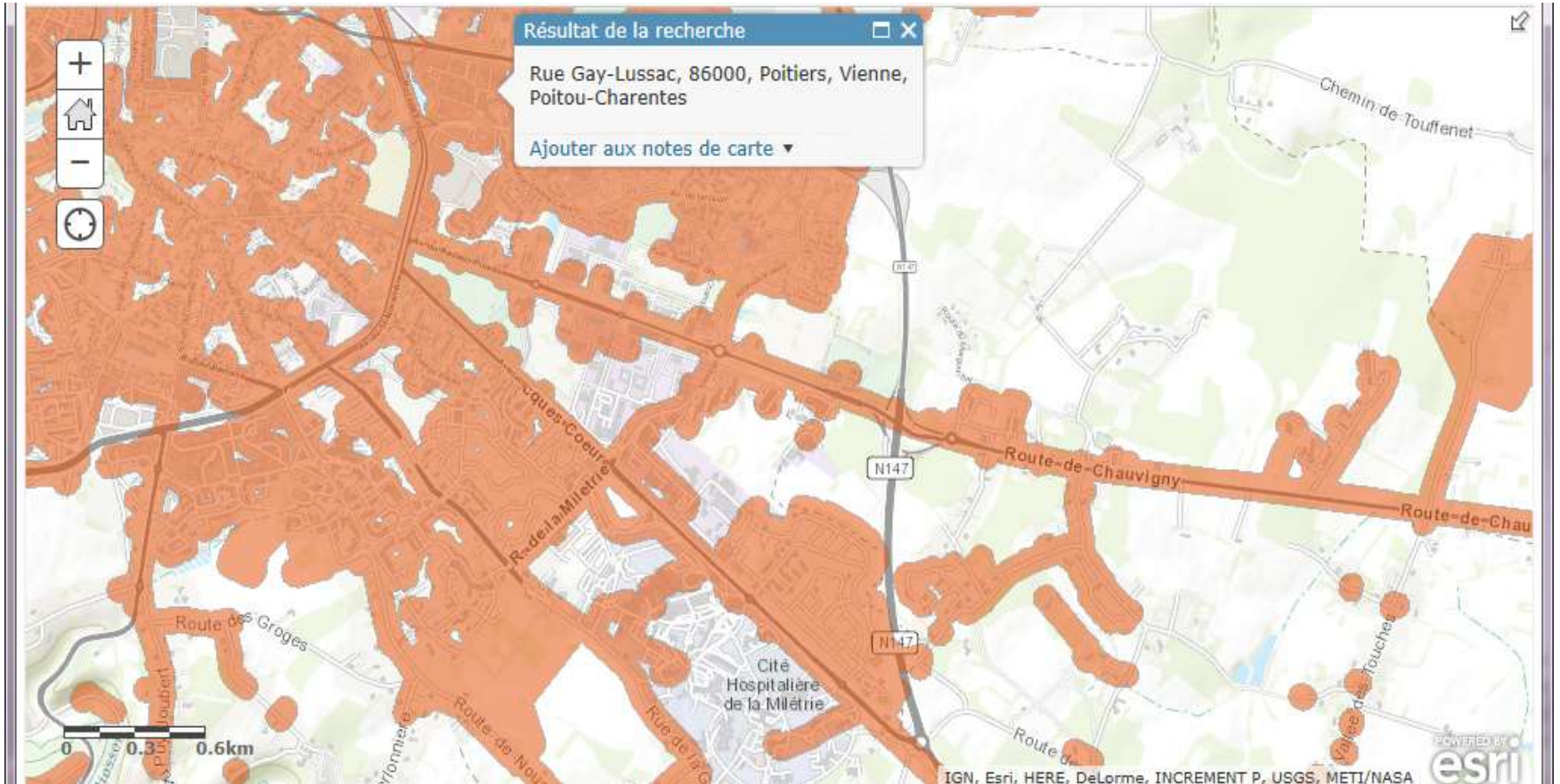
- ✓ si présence de réseau **souterrain seul**
- ou
- ✓ si présence de réseau **aérien et souterrain**



(\* les lignes aériennes de télécommunications ne sont pas soumises à enregistrement sur le guichet unique (cf. article R. 554-3 du code de l'environnement), et les travaux à proximité de ces lignes ne sont donc pas soumis à DT et DICT



# 1 – exemple de ZIO déclarée sur Guichet Unique 86-POITIERS rue Gay Lussac





## 2 Respect du cadre réglementaire

### ALO Assistance à la Localisation d'Ouvrage



En cas de demande d'informations complémentaires relatives à la localisation des ouvrages, le niveau de réponse est approprié à la nature du dossier DT/DICT, selon les risques identifiés en fonction

- de la documentation fournie et
- la nature des travaux

avec une vigilance particulière sur les techniques de forages, fonçages, trancheuses, réaménagement de voirie



(Les prestations sont confiées aux entreprises de Géo référencement qui seront certifiées en 2017)

Les Informations complémentaires collectées et les résultats des rendez vous sur site sont exploités pour une amélioration en continu de la cartographie du réseau



# Points d'entrée pour compléments d'informations ou anomalies Travaux

## Phase Préparation des Travaux

Suite réponses aux DT et DT/DICT conjointes

*Responsable de Projet ou son représentant*

Compléments /  
localisation si  
incertitude sur  
localisation  
d'ouvrages

Peut concerner un câble  
stratégique

Complément  
d'information, si  
**Modification du  
Réseau**

Peut concerner une  
étude ou  
géoréférencement

retour  
facultatif  
localisation  
d'ouvrage

[pdcs.alo@orange.com](mailto:pdcs.alo@orange.com)

**Prévention des Dommages**  
Assistance à la Localisation d'Ouvrages

Informations complémentaires  
ou Rendez vous sur site en cas de risques ou  
défaut d'informations

## Phase Travaux

*Exécutant travaux*

*ou son Responsable de Projet*

**Anomalies**  
au cours des travaux  
(découverte fortuite d'ouvrage:  
ouvrage pas localisé ou  
gros écart de localisation)

**Cas de DICT**  
si Risque  
dommage au  
réseau

[pdcs.alo@orange.com](mailto:pdcs.alo@orange.com)

**Assistance à la Localisation d'Ouvrages**

Géo localisation / emprise travaux  
Sur Rendez Vous  
sous 48h en cas d'arrêt de Chantier

# Exemples d'annotations sur votre RDT ou RDT/RDICT conjointe

Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL (voir liste des catégories au verso)

**Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages**

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : \_\_\_\_\_

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

**Emplacement de nos réseaux / ouvrages**

Plans joints : Références : \_\_\_\_\_ Echelle : \_\_\_\_\_ Date d'édition : \_\_\_\_\_ Sensible :  Prof. régl. mini : \_\_\_\_\_ Matériau réseau : \_\_\_\_\_

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage :  Date retenue d'un commun accord : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

ou  Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclutif : \_\_\_\_\_)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récoipsé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.

Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

**Recommandations de sécurité**

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur [www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr)

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

**LIAISON FORT TRAFIC**

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : \_\_\_\_\_

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est :  possible  impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : **Code 3 : SI NECESSITE D'UN COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LA LOCALISATION DE NOS OUVRAGES VOTRE CONTACT EST : pdcs.a1o@orange.com**

Dispositifs importants pour la sécurité : \_\_\_\_\_

**Cas de dégradation d'un de nos ouvrages**

Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL (voir liste des catégories au verso)

**Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages**

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : \_\_\_\_\_

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : **pdcs.a1o@orange.com** Tél. : \_\_\_\_\_

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

**Emplacement de nos réseaux / ouvrages**

Plans joints : Références : \_\_\_\_\_ Echelle : \_\_\_\_\_ Date d'édition : \_\_\_\_\_ Sensible :  Prof. régl. mini : \_\_\_\_\_ Matériau réseau : \_\_\_\_\_

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage :  Date retenue d'un commun accord : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

ou  Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclutif : \_\_\_\_\_)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récoipsé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.

Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

**Recommandations de sécurité**

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur [www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr)

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

**LIAISON FORT TRAFIC**

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : \_\_\_\_\_

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est :  possible  impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : \_\_\_\_\_

Dispositifs importants pour la sécurité : \_\_\_\_\_

**Recommandations de sécurité**

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur [www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr)

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : \_\_\_\_\_

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est :  possible  impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : **Code 2 : documentation en cours de réactualisation.**

**Un nouveau récoipsé avec des plans actualisés vous sera adressé ou vous serez contacté pour RDV sur chantier**

Dispositifs importants pour la sécurité : \_\_\_\_\_

**merci**



ion Orange

